

Santé, Social, Services aux personnes

Développer des pratiques bientraitantes auprès d'une personne en situation de dépendance



Publics

- Salarié

Conditions d'accès

- Être un professionnel du secteur de l'aide à la personne (intervenant au domicile ou en structure)

Durée

- 2 jours (14 h)

Modalités de formation

- Alternance de pédagogies active, participative et guidée
- Apports théoriques
- Etudes de cas / Mises en situation

Validation

- Attestation de formation

Modalités de financement

- Financement individuel
- Plan de développement des compétences

Tarif de référence*

- Nous consulter

Lieu(x) de formation

- Possibilité d'intervenir sur site ou en centre de formation

Contact : 05 55 12 31 31

Objectif

Développer une posture professionnelle adaptée favorisant la bientraitance auprès de la personne aidée.

Contenu

Définitions de la maltraitance, de la bientraitance / concepts et cadre juridique / cadre législatif et réglementaire :

- Chartes et recommandations de l'ANESM.
- Textes juridiques liés à la maltraitance.

La notion de vulnérabilité :

- Maladie, retraite, vieillissement, handicap.
- Fin de vie.

Les bases d'un accompagnement bientraitant :

- Ecoute, disponibilité et respect.
- Accompagnement dans l'autonomie.
- Professionnalisme.

Identification et analyse des besoins de la personne et de la réponse à apporter (technique, matérielle et/ou affective).

Son rôle au sein d'une équipe pluridisciplinaire / coordination avec les interventions des professionnels pour une prise en charge de qualité :

- Observation, transmission, alerte.

La communication avec les aidants, l'entourage, les autres intervenants :

- Clarification par rapport aux attentes.
- Ecoute et reformulation.
- Respect.
- Secret professionnel et limites d'intervention.

La confrontation quotidienne à la maladie et les risques d'épuisement :

- Prise de recul, juste distance professionnelle.